



Un service géré par :

Aléop
Antenne régionale du Maine et Loire

CS 60046

49055 ANGERS Cedex 02

tel : 02 41 22 72 90

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

et de 13h30 à 16h00

courriel : tad49@paysdelaloire.fr

infos pratiques

Transport à la demande

de Pouancé - Combrée - Segré -
Candé



Création graphique : nobilito - Ne pas jeter sur la voie publique



Transport à la demande

- Cyril → Coiffeur
- Léo → Cours de tennis
- Françoise → Dentiste
- Thomas → Boulot
- Patrick → Piscine
- Denise → Kiné



aleop.paysdelaloire.fr

? QU'EST CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Aller au marché, rejoindre une gare, vous rendre au travail ...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Son principe est simple : il suffit de réserver ! Un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre un arrêt de car d'une ligne régulière du Maine-et-Loire ou de la Mayenne ou l'un des pôles de centralité (Pouancé, Combrée, Segré ou Candé).

Ce service fonctionne :

- du lundi au vendredi sauf jours fériés
- de 7h00 à 19h00

Vous avez la possibilité de faire appel au transport à la demande pour un aller simple, un retour simple, un aller et un retour.

Des véhicules adaptés, du personnel formé

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées, de plus de 80 ans, sur présentation d'un justificatif, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

QUELS SONT LES TRAJETS POSSIBLES ?

Les trajets sont possibles au départ des communes suivantes :

Angrie	La Prévière
Armaillé	Le Bourg-d'Iré
Aviré	Le Tremblay
Bouillé-Ménard	Loiré
Bourg-L'Évêque	Louvaines
Candé	Marans
Carbay	Montguillon
Challain-la-Potherie	Noëllet
Châtellais	Noyant-la-Gravoyère
Chazé-Henry	Nyoiseau
Chazé-sur-Argos	Pouancé
Combrée - Bel-Air	Saint-Gemmes-d'Andigné
Grugé-l'Hôpital	Saint-Martin-du-Bois
L'Hôtellerie-de-Flée	Saint-Michel-et-Chanveaux
La Chapelle-Hullin	Saint-Sauveur-de-Flée
La Chapelle-sur-Oudon	Segré
La Ferrière-de-Flée	Vergennes

Vous pouvez ainsi rejoindre :

- ➔ Un pôle de centralité :
Pouancé Combrée
Segré Candé
- ➔ La halte routière de **Candé Ligne 18** : TER en Car.
- ➔ Un arrêt de car des lignes du réseau de transport régional Aléop :
Ligne 401 : Angers / Segré / Châteaubriant
Ligne 401M : Service pour le marché de Segré :
Segré / Saint-Martin-du-Bois
Ligne 409 : Angers / Bécon-Les-Granits / Candé
- ➔ Un arrêt de car des lignes régulières Aléop de la Mayenne :
Ligne 118 : Sablé-sur-Sarthe / Château-Gontier / Segré
Ligne 140 : Craon / Cossé-le-Vivien / Laval

COMBIEN ÇA COÛTE ?

TARIFS	Ticket unité	Carnet de 10 tickets	Abonnement mensuel	Abonnement annuel*	Tarif Solidarité**
Transport à la demande utilisé seul	2 €	15 €	48 €	41 €	0,50 €
Tarifs combinés*** (transport à la demande + lignes régulières du Maine-et-Loire)					
+ 1 zone	2 €	15 €	48 €	41 €	-
+ 2 zones	4,20 €	28 €	60 €	53 €	-
+ 3 zones	6,20 €	41 €	90 €	79 €	-

*Paiement mensuel avec un engagement d'un an.

**Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, stagiaires de la formation professionnelle et personnes en contrat aidé.

***Le tarif combiné ne s'applique pas avec les lignes Aléop de la Mayenne.

Le transport à la demande est gratuit pour les moins de 4 ans et pour les accompagnants d'une personne en situation de handicap.

Points de vente :

- Tickets unitaires ou carnets de 10 : à bord des véhicules.
- Abonnements mensuels et annuels : auprès d'Aléop en Maine-et-Loire. Renseignements au : 02 41 22 72 90.

COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez vous en appelant la centrale de réservation au : 02 41 22 72 90. L'adhésion est gratuite.
2. Réservez votre transport par téléphone, par courriel au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00 (ou le vendredi avant 16h00 pour un départ le lundi).
 - par téléphone : au 02 41 22 72 90 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
 - par courriel : tad49@paysdelaloire.fr
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.